agisq
La voix des ARCHIVISTES MÉDICAUX DU QUÉBEC

INFOLETTRE
11 mai 2016

Rappel – il est encore temps de vous inscrire!

Journées de perfectionnement – 19 et 20 mai 2016

Venez rencontrer nos exposants!

Également à ne pas manquer : présentation du DCI : Cristal-Net avec le module DPE par le CHU de Québec

L'archiviste médical : une expertise au service du réseau voir

Inscription en ligne via la boutique virtuelle – choisissez Journées de perfectionnement dans l'encadré bleu voir

Ne tardez pas à réserver votre hébergement à l'Hôtel Le Bonne Entente de Québec. Coût d'une nuitée : 160 $ (occupation simple ou double). L'heure d'arrivée est 16 h et l'heure de départ est 12 h.

Téléphones pour réservations de chambres : **418 653-5221** ou sans frais **1 800 463-4390**. Pour faciliter la réservation, veuillez mentionner **AGISQ 2016**.

Oserez-vous??

Nous vous invitons lors des journées de perfectionnement à **Oser donner vos soutiens-gorges** pour une campagne de levée de fonds pour la Fondation du cancer du sein. Nous ferons la cueillette au kiosque de l'AGISQ.

Du nouveau sur le site…

Centre de documentation

Bulletins

Infolettre du 3 mai 2016 voir

Information d'intérêt

Normes et pratiques de gestion – circulaire (2015-11-16)

Attribution de travailleurs sociaux et autres ressources professionnelles supplémentaires en groupes de médecine de famille (GMF)

La présente circulaire a pour but d'exposer les nouvelles modalités concernant l'attribution de ressources professionnelles en GMF, applicables dès la mise en vigueur du Programme ministériel de financement et de soutien professionnel FMF. Circulaire

…2

Parlez-nous de votre expertise!

Vous travaillez en collaboration avec le CMDP de votre établissement pour l'évaluation de l'acte médical? Contactez-nous! Nous aimerions créer un comité sur le sujet.

Revue de presse

Une clef USB pour accéder à vos données (Le Journal de Montréal, 11 mai)
Incroyable, mais vrai : le célèbre Dossier santé Québec sera accessible dans huit mois aux médecins québécois partout sur le territoire de la Belle Province. Voir

Bientôt un test bon marché de dépistage du virus Zika (La Presse, 6 mai)
Des chercheurs de l'université de Harvard ont conçu un test pour dépister rapidement et de manière peu coûteuse le virus Zika dans le sang et la salive, qui pourrait être disponible dans les prochains mois, selon une étude publiée vendredi. Voir

Urgences: Un patient sur 10 quitte avant d'avoir vu un médecin (Le Journal de Montréal, 6 mai)
Quelque 1027 patients par jour ont quitté les hôpitaux du Québec avant d'avoir vu un médecin l'an dernier, parce qu'ils étaient trop exaspérés par les délais, a compilé Le Journal. Voir

Zika : 1271 cas de microcéphalie confirmés au Brésil, 57 mortels (La Presse, 4 mai)
Un total de 1271 nourrissons atteints de microcéphalie et 57 bébés morts à cause de cette malformation ont été confirmés au Brésil depuis le début de l'épidémie de virus Zika en octobre 2015, a indiqué mercredi le ministère brésilien de la Santé. Voir

Des chercheurs repoussent la limite de la fécondation in vitro (La Presse, 4 mai)
Des chercheurs sont parvenus à développer des embryons humains in vitro pendant une durée record, une avancée majeure qui pourrait améliorer les chances de réussite de fécondation assistée, mais qui soulève des questionnements éthiques. Voir

Frais accessoires - Recours judiciaire pour forcer le gouvernement fédéral à faire cesser la pratique des frais accessoires immédiatement (Presse-gauche, 3 mai)
Communiqué de presse – « En ayant recours à la voie judiciaire, nous souhaitons forcer l'intervention de la ministre fédérale dans le dossier des frais accessoires au Québec, pour faire appliquer la Loi canadienne sur la santé (LCS) », clame le Réseau FADOQ, à titre de requérant, appuyé par des dizaines d'organisations de la société civile, syndicales, de patients, de médecins, etc. Une requête en mandamus a donc été déposée hier devant la Cour fédérale du Canada par Me Jean-Pierre Ménard Ad. E., avocat spécialisé dans la défense des droits des patients. Le but d'une telle requête est de forcer, par ordonnance d'un tribunal, une autorité publique (ici, la ministre de la Santé du Canada) à accomplir un devoir que la loi lui impose. Dans notre cas, la ministre a l'obligation d'empêcher la surfacturation de frais accessoires. Voir

Formation légale et assemblée générale annuelle – mercredi 8 juin 2016

Sur place et en visioconférence

Formation légale – de 9 h à 16 h

Institut universitaire en santé mentale de Montréal
Salle BE-322-18

En avant-midi :

Cas pratiques inspirés par la jurisprudence récente et les questions des membres. Nous vous invitons à faire suivre vos questions au siège social **au plus tard le 23 mai**.

En après-midi :

Comment bien se tenir? L'audition devant la Commission d'accès à l'information démystifiée

Pour vous inscrire, consultez le dépliant. **Inscription avant le 31 mai 2016** s'inscrire en ligne